



OFFRE DE STAGE 2021

Chargé(e) de valorisation et médiation des patrimoines liés à l'eau et aux milieux humides

Sujet proposé :

Mise en place d'actions de valorisation de l'histoire des zones humides des vallées de la Scarpe et de l'Escaut.

Contexte :

Les zones humides des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut sont reconnues d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar depuis le 02 février 2020. Après la désignation du Bassin Minier par l'UNESCO, il s'agit d'une deuxième reconnaissance de la richesse de notre territoire et d'une garantie supplémentaire de préservation.

L'ambition Ramsar est également un moyen de fédérer les différentes actions en lien avec les milieux humides menées sur le territoire (valorisation du patrimoine historique lié à l'eau, valorisation touristique, gestion et restauration des zones humides, programme d'action agriculture et zones humides...), de leur donner plus de cohérence transversale et une image plus forte. Véritable projet collectif, ce label est l'opportunité d'allier culture, tourisme, agriculture et patrimoine autour des milieux humides qui façonnent l'identité du territoire de Scarpe-Escaut.

Depuis début 2018, un groupe de travail regroupant historiens, chercheurs et associations d'histoire locales a été mis en place. Suite aux diverses contributions, un rapport sur la géohistoire des zones humides des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut a notamment pu être rédigé. Des projets d'interprétations différents ont été imaginés et l'objectif est de réaliser des actions concrètes de valorisation auprès des habitants et touristes.

Objectifs et contenu du stage :

En lien avec le projet Ramsar et la valorisation touristique de la Scarpe, l'objectif du stage est d'élaborer des dispositifs et produits de mise en valeur des patrimoines historiques fortement liés aux zones humides du territoire des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut à destination des habitants et touristes. A titre d'exemple, des réflexions sont en cours sur la mise en place d'une exposition itinérante, d'une signalétique, de supports d'animations ou encore de l'utilisation du numérique.

Le (la) stagiaire sera amené(e) à concevoir certains dispositifs de valorisation de ces patrimoines liés aux zones humides (formats, contenus, définition des prestations nécessaires, modalités de diffusion, modalités de financements...).

Il (elle) animera un groupe de travail « d'experts » autour de son sujet, composé d'historiens, géographes, archéologues, membres de cercles d'histoire...

Il (elle) sera intégré(e) au pôle Ressources et milieux naturels du PNR, travaillera en collaboration avec l'Animatrice du site Ramsar Vallées de la Scarpe et de l'Escaut et en transversalité avec le pôle Mobilisation.

Il (elle) pourra être amené(e) à participer ponctuellement aux autres opérations menées au sein du pôle Ressources et milieux naturels et plus globalement à la vie du Parc naturel régional.

Durée du stage :

6 mois

Niveau et compétences requis :

Compétences techniques :

- Niveau Bac +5 ou +4 dans le domaine de la valorisation et médiation des patrimoines, de l'environnement, du tourisme, de l'histoire... ;
- Compétences en communication et animation territoriale ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Très bonnes qualités rédactionnelles ;
- Concevoir et réaliser un média d'interprétation ;
- Concevoir et réaliser des supports pédagogiques ;
- Maîtrise des techniques et médias en fonction des cibles visées ;
- Connaissance des milieux humides et aquatiques.

Aptitudes personnelles :

- Sensibilité forte à l'environnement et particulièrement aux thématiques de l'eau ;
- Forte motivation pour la préservation des patrimoines naturel, historique, culturel et leur mise en lien avec les acteurs locaux ;
- Interprétation du patrimoine ;
- Autonomie de travail et esprit d'initiatives ;
- Sens du relationnel et du travail en équipe ;
- Maîtrise des outils de bureautique exigée.

Lieu de stage :

Parc naturel régional Scarpe-Escaut,
Maison du Parc
357, rue Notre Dame d'Amour,
BP 80055,
59731 Saint-Amand-les-Eaux cedex
Tél. : 03 27 19 19 70 - Fax : 03 27 19 19 71
E-mail : contact@pnr-scarpe-escaut.fr

Conditions d'accueil :

- Conventonnement obligatoire entre l'établissement scolaire, l'organisme d'accueil et l'étudiant
- Indemnité de stage conformément à la réglementation en vigueur
- Prise en compte du budget prévu par l'organisme d'accueil
- Prise en charge des frais de réalisation du rapport de stage
- Ordinateur personnel souhaité
- Permis B indispensable et véhicule personnel souhaité : les frais de déplacements seront remboursés, selon les modalités de la structure d'accueil, lors d'utilisation de véhicule personnel.
- Hébergement : le PNR pourra fournir les adresses de gîtes, etc. La recherche d'hébergement et l'hébergement lui-même restant à la charge du stagiaire.

Responsable de stage :

Mathilde Bouret – m.bouret@pnr-scarpe-escaut.fr

Date limite de réponse :

15/12/2020